



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 3 juin 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 3 juin 2026 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
	Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
	Monsieur	André-Mathieu Lefebvre	Conseiller
	Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
	Madame	Sonia Paul	Conseillère
	Monsieur	Steve Millar	Conseiller
	Monsieur	Samuel Godin	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l’ordre du jour

M.B. 2026-06-03-153

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Sonia Paul, il est résolu d’adopter l’ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000	OUVERTURE DE LA SÉANCE
0-1	Ouverture de la séance
0-2	Adoption de l’ordre du jour
0-3	Adoption des procès-verbaux
	A. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2026
	B. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2026
100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
110	Conseil municipal
110-1	Adoption du règlement 2026-383 abrogeant et remplaçant toute réglementation antérieure concernant la location des salles municipales
110-2	Abrogation de la résolution M.B. 2026-05-06-137
110-3	Résolution autorisant le maire à signer le protocole d’entente – Baie-Gabriel
110-4	Mandat à la direction générale pour vérification auprès de Cain Lamarre d’un seuil raisonnable de frais de défense des élus municipaux



130	Gestion financière et administrative
130-1	Approbation du journal des achats en lot du mois de mai 2026
130-2	Approbation du journal des achats du mois de mai 2026
130-3	Dépôt du relevé bancaire de mai 2026
130-4	Rapport du suivi budgétaire
130-5	Approbation des salaires du mois de mai 2026
130-6	Autorisation d'achat pour un ordinateur portable d'un élu municipal
160	Ressources humaines
160-1	Demande de vacances – Employé 13-0010
200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
200-1	Rapport des activités du service de sécurité incendie de mai 2026
300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
300-1	Résumé du comité de voirie du 13 mai 2026
300-2	Chemin Lesage - Investissement
300-3	Modification à la politique d'épandage d'abat-poussière – Ajout Chemin Carle et Montée Blue Sea
400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
400-1	Rapport de l'usine d'épuration du mois de mai 2026
400-2	Rapport de l'eau potable du mois de mai 2026
400-3	Emplacement station de lavage
400-4	Soumission vérification des débitmètres
500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
600-1	Rapport des permis émis pour le mois de mai 2026
600-2	Avis de motion – Règlement 2026-384 – Règlement concernant la garde de poules en milieu résidentiel dans la zone urbaine et les autres zones du territoire
700	LOISIRS ET CULTURE
800	CORRESPONDANCE
800-1	Appui à la résolution 2026-R-AG201 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Maintien de l'accessibilité et de la qualité des services postaux
800-2	Nomination d'un représentant pour la graduation du Centre de formation professionnel
800-3	Coopérative de solidarité de Bouchette – Augmentation du prêt
900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2026

M.B. 2026-06-03-154

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyée par Samuel Godin,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2026 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.



Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2026

M.B. 2026-06-03-155

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyée par Sonia Paul,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2026 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

110	Conseil municipal
------------	--------------------------

110-1 Adoption du règlement 2026-383 abrogeant et remplaçant toute réglementation antérieure concernant la location des salles municipales

M.B. 2026-06-03-156

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette souhaite encadrer les modalités de location et d'utilisation des salles municipales ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de mettre à jour la réglementation applicable afin de refléter les besoins actuels de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2026-383 vise à abroger et remplacer toute réglementation antérieure concernant la location des salles municipales ;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été dûment donné ainsi qu'un dépôt du projet de règlement conformément à la loi ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par Steve Millar, et résolu,

QUE le règlement numéro 2026-383, intitulé « *Règlement abrogeant et remplaçant toute réglementation antérieure concernant la location des salles municipales* », soit adopté ;

QUE ledit règlement fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

110-2 Abrogation de la résolution M.B. 2026-05-06-137

M.B. 2026-06-03-157

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution M.B. 2026-05-06-137 autorisant la directrice générale à sonder la population concernant leur vision de l'emplacement de la station de lavage d'embarcation ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne souhaite plus procéder à un sondage auprès de la population à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Sonia Paul, et résolu,



QUE le conseil municipal abroge la résolution M.B. 2026-05-06-137 intitulée « *Emplacement de la station de lavage d'embarcation* » ;

QUE la Municipalité ne procède pas à la tenue d'un sondage auprès de la population concernant l'emplacement de la station de lavage d'embarcation.

Adoptée à l'unanimité

110-3 Résolution autorisant le maire à signer le protocole d'entente – Baie-Gabriel

M.B. 2026-06-03-158

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette est admissible à une aide financière dans le cadre du projet Baie-Gabriel ;

CONSIDÉRANT QUE un protocole d'entente doit être signé afin de définir les modalités de versement de la subvention, les engagements des parties et les obligations de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'autoriser un représentant de la municipalité à signer ledit protocole d'entente ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Samuel Godin, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise le maire, Steve Lefebvre, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Bouchette, le protocole d'entente relatif à la subvention – Baie-Gabriel, ainsi que tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à effectuer toutes les démarches administratives requises relativement à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

110-4 Mandat à la direction générale pour vérification auprès de Cain Lamarre d'un seuil raisonnable de frais de défense des élus municipaux

M.B. 2026-06-03-159

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite s'assurer d'un encadrement clair et raisonnable concernant les frais de défense juridique des élus municipaux ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'obtenir un avis juridique afin de déterminer un seuil raisonnable applicable aux frais de défense des élus municipaux, dans le respect des bonnes pratiques de gestion municipale et du cadre légal applicable ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Sonia Paul, et résolu,

QUE le conseil municipal mandate la direction générale afin de communiquer avec le cabinet d'avocats Cain Lamarre pour obtenir un avis ou une recommandation concernant l'établissement d'un seuil raisonnable applicable aux frais de défense des élus municipaux ;

QUE la direction générale soit autorisée à effectuer les démarches nécessaires à cet effet et à faire rapport au conseil municipal des recommandations obtenues.

Adoptée à l'unanimité



130	Gestion financière et administrative
------------	---

Note au procès-verbal : Le conseiller Monsieur Steve Millar se retire de son siège à la table du conseil pour les points 130-1 et 130-2.

130-1 Approbation du journal des achats en lot pour le mois de mai 2026

M.B. 2026-06-03-160

Sur la proposition de André-Mathieu Lefebvre, appuyée par Samuel Godin, il est résolu d'approuver le journal des achats en lot du mois de mai 2026 pour un montant total de 43 159.70 \$ tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

130-2 Approbation du journal des achats pour le mois de mai 2026

M.B. 2026-06-03-161

Sur la proposition de Sonia Paul, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'approuver le journal des achats au 31 mai 2026 pour un montant de 60 687.97\$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal : Le conseiller Monsieur Steve Millar reprend son siège à la table du conseil.

130-3 Dépôt du relevé bancaire de mai 2026

Note au procès-verbal

Le relevé bancaire de mai 2026 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-4 Dépôt du rapport du suivi budgétaire au 31 mai 2026

Note au procès-verbal

Le rapport du suivi budgétaire au 31 mai 2026 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-5 Approbation des salaires du mois de mai 2026

M.B. 2026-06-03-162

Sur la proposition de André-Mathieu Lefebvre, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver les salaires payés du mois de mai 2026 pour un montant de 45 012.34\$.

Adoptée à l'unanimité

130-6 Autorisation d'achat pour un ordinateur portable d'un élu municipal

M.B. 2026-06-03-163

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fournir les outils nécessaires afin de permettre à un élu municipal d'exercer adéquatement ses fonctions ;

CONSIDÉRANT qu'un ordinateur portable faciliterait la consultation de documents municipaux, la participation aux séances de travail, ainsi que l'exercice des fonctions liées au mandat d'élu ;



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise l’achat d’un ordinateur portable destiné à un élu municipal, selon les besoins identifiés par la direction générale ;

QUE la direction générale soit autorisée à procéder à l’achat de l’équipement, incluant les accessoires nécessaires, conformément au règlement de gestion contractuelle et au règlement de délégation de pouvoirs en vigueur ;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire approprié.

Adoptée à l’unanimité

160	Ressources humaines
------------	----------------------------

160-1 Demande de vacances – Employé 13-0010

M.B. 2026-06-03-164

CONSIDÉRANT la demande de vacances concernant l’employé numéro 13-0010 ;

CONSIDÉRANT les discussions tenues en huis clos à ce sujet ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Sonia Paul, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise l’ajout d’une semaine de vacances fractionnable supplémentaire à l’employé 13-0010 à partir du 1^{er} janvier 2027.

Adoptée à l’unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d’activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport pour le mois de mai 2026.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Résumé du comité de voirie du 13 mai 2026

Note au procès-verbal

Le résumé du comité de voirie du 13 mai 2026, a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

300-2 Chemin Lesage - Investissement

M.B. 2026-06-03-165

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite procéder à des travaux d’amélioration sur le chemin Lesage puisque des camions de transports ont endommagés le chemin ;



CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de prévoir un investissement pour la réalisation de travaux sur le chemin Lesage ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Samuel Godin, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise un investissement pour la réalisation de travaux sur le chemin Lesage, selon les besoins identifiés par le service des travaux publics et la direction générale ;

QUE les travaux puissent inclure, notamment, l’amélioration de la fondation, l’ajout de matériel granulaire, le nivelage, le remplacement ou l’amélioration de ponceaux, le creusage de fossés ou tout autre travail jugé nécessaire ;

QUE la direction générale soit autorisée à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation du projet, conformément aux crédits budgétaires disponibles et aux règlements municipaux applicables ;

Adoptée à l’unanimité

300-3 Modification à la politique d’épandage d’abat-poussière – Ajout Chemin Carle et Montée Blue Sea

M.B. 2026-06-03-166

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté une politique d’épandage d’abat-poussière sur certains chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite modifier ladite politique afin d’y ajouter le Chemin Carle et la Montée Blue Sea ;

CONSIDÉRANT que cet ajout vise à améliorer les conditions de circulation et à réduire les inconvénients liés à la poussière pour les usagers et les résidents concernés ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par Samuel Godin, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise la modification de la politique d’épandage d’abat-poussière afin d’y ajouter le Chemin Carle et la Montée Blue Sea ;

QUE cette modification soit effective à compter de la saison d’épandage 2026 ;

QUE la direction générale soit autorisée à effectuer les suivis nécessaires à l’application de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
-----	------------------------------------

400-1 Usine d’épuration et réseau d’égout

A- Rapport de l’inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L’inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de mai 2026 concernant l’usine d’épuration.



400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable

Note au procès-verbal

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de mai 2026.

400-3 Emplacement de la station de lavage d'embarcation

M.B. 2026-06-03-167

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a analysé les différentes options d'emplacement possibles ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de retenir un emplacement précis pour la réalisation du projet ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sonia Paul, appuyé par Samuel Godin, et résolu,

QUE le conseil municipal retienne l'emplacement situé à l'entrée de l'usine de pompage pour l'installation de la station de lavage d'embarcation ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à entreprendre toute démarche nécessaire à la réalisation du projet et à signer tout document requis à cet effet ;

QUE la directrice générale soit autorisée à effectuer toute demande d'autorisation, de subvention ou de permis requis relativement à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

400-4 Soumission – Vérification des débitmètres

M.B. 2026-06-03-168

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette doit procéder à la vérification des débitmètres conformément aux exigences applicables ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de AESL Instrumentation inc. pour les services de vérification des débitmètres, incluant les tests requis, la production d'un rapport, les frais de déplacement, la location d'un débitmètre certifié et les frais connexes ;

CONSIDÉRANT QUE le montant estimé de la soumission est de 1 917,08 \$, plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu,

QUE le conseil municipal accepte la soumission de AESL Instrumentation inc., pour la vérification des débitmètres, au montant estimé de 1 917,08 \$, plus les taxes applicables ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tout document requis et à effectuer les démarches nécessaires relativement à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité



500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
-----	---

600-1 Rapport des permis émis pour le mois de mai 2026

Note au procès-verbal

L’inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport des permis émis pour le mois de mai 2026, pour un total de 7 permis émis.

600-2 Avis de motion – Règlement 2026-384 – Règlement concernant la garde de poules en milieu résidentiel dans la zone urbaine et les autres zones du territoire

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Sonia Paul, conseillère au siège numéro 4, qu’il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-384 relatif à la garde de poules en milieu résidentiel dans la zone urbaine et les autres zones du territoire L’avis de motion est assorti d’une dispense de lecture. DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE Conformément à l’article 445 du Code municipal du Québec, je demande que le règlement soit dispensé de lecture lors de son adoption, chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement et en ayant pris connaissance avant la présente séance. _____ Sonia Paul
--

700	LOISIRS ET CULTURE
-----	--------------------

800	CORRESPONDANCE
-----	----------------

800-1 Appui à la résolution 2026-R-AG201 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Maintien de l’accessibilité et de la qualité des services postaux

M.B. 2026-06-03-169

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau a adopté la résolution **2026-R-AG201** demandant au gouvernement du Canada et à la Société canadienne des Postes le maintien de l’accessibilité et de la qualité des services postaux dans les municipalités rurales ;

CONSIDÉRANT QUE les changements envisagés par la Société canadienne des Postes pourraient avoir des impacts significatifs sur l’accessibilité aux services postaux pour les citoyens des municipalités rurales et éloignées ;

CONSIDÉRANT QUE le maintien d’un service postal de proximité est essentiel pour les citoyens, les entreprises, les organismes et le développement socioéconomique des communautés rurales ;



CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Bouchette partage les préoccupations exprimées par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau relativement au maintien des services postaux ruraux ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Samuel Godin, et résolu,

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Bouchette appuie la résolution 2026-R-AG201 de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau concernant le maintien de l'accessibilité et de la qualité des services postaux dans les municipalités rurales.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Nomination d'un représentant pour la graduation du Centre de formation professionnel

M.B. 2026-06-03-170

CONSIDÉRANT QUE le Centre de formation professionnelle tiendra sa cérémonie de graduation prochainement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette souhaite être représentée lors de cet événement afin de souligner la réussite des finissants et démontrer son soutien à la relève ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par Sonia Paul, et résolu,

QUE le conseil municipal nomme André-Mathieu Lefebvre, à titre de représentant de la Municipalité de Bouchette, afin d'assister à la cérémonie de graduation du Centre de formation professionnelle ;

Adoptée à l'unanimité

800-3 Coopérative de solidarité de Bouchette – Augmentation du prêt

M.B. 2026-06-03-171

CONSIDÉRANT la résolution numéro M.B. 2026-05-19-151 relative à l'octroi d'un prêt à la Coopérative de solidarité de Bouchette;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de modifier le montant du prêt accordé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Sonia Paul, et résolu,

QUE la résolution numéro M.B. 2026-05-19-151 soit modifiée afin que le montant du prêt accordé à la Coopérative de solidarité de Bouchette soit porté de 20 000 \$ à 50 000 \$;

QUE toutes les autres dispositions de la résolution demeurent inchangées et continuent de s'appliquer.

Note au procès-verbal : Le conseiller Michel Lamoureux exprime sa dissidence à l'égard de cette résolution.

Adoptée à la majorité



900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

1100 **Levée de la séance**

M.B. 2026-06-03-172

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h32.

Adoptée à l’unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale et
Greffière-trésorière